

Amiens, le 31 Aout 2021

A l'attention de l'ensemble des Clubs, des Comités, des Districts et des universitaires,

**Objet** : Appel à projets pour l'organisation d'un stage de l'Equipe de France de Foot-Fauteuil.

La Commission Nationale de Foot-Fauteuil a pour missions le développement du foot-fauteuil au niveau national, assurer la tenue des compétitions nationales, la gestion de l'Equipe de France, assurer des formation foot-fauteuil en relation avec le CNSH.

Dans l'optique de la promotion de la discipline et de la préparation de la prochaine Coupe du Monde qui se déroulera à Sydney (Australie) du 12 au 24 octobre 2022, la Commission lance un appel à projets pour l'organisation de stage de préparation pour l'Equipe de France sur 3 périodes de stage d'une durée comprise entre 4 et 7 jours. Les périodes proposées sont :

- Période 1 : 12 février au 6 mars 2022
- Période 2 : 18 avril au 6 mai 2022
- Période 3 : 26 juin au 10 juillet 2022

Pour être éligible, le demandeur doit :

- Remplir le dossier de candidature
- Etre en mesure de respecter le cahier des charges de l'Equipe de France de Foot-Fauteuil.
- Déposer son dossier de candidature par mail à l'adresse suivante [aurelienvandenbergue59@gmail.com](mailto:aurelienvandenbergue59@gmail.com) **avant le 4 novembre 2021.**

L'ensemble des candidatures seront traitées et une réponse sera donnée avant le 15 novembre 2021.

Le dossier de candidature ainsi que le cahier des charges seront joint à ce courrier, vous pourrez également les trouver sur le site [foot-fauteuil.fr](http://foot-fauteuil.fr)

Vous pouvez également contacter l'adresse de dépôt de candidature en cas de questions ou d'informations complémentaires.

Dans l'attente de recevoir vos candidatures, je vous prie d'agréer mes plus respectueuses salutations.

Aurélien VANDENBERGUE  
Directeur Sportif – Foot-Fauteuil

**CAHIER DES CHARGES ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOT-FAUTEUIL.**

1. Délégation

La délégation de l'Équipe de France se déplace généralement à 24 personnes. Ce nombre peut augmenter en fonction de vos capacités d'accueil.

Elle se compose de :

- 8 joueurs se déplaçant en fauteuil roulant électrique.
- 8 accompagnants aidant les joueurs pour les gestes du quotidien
- 8 membres du staff (dont 2 personnes se déplaçant également en fauteuil roulant électrique)

2. Hébergement & Restauration

La totalité de la délégation doit être hébergé dans le même établissement (hôtellerie, structure médicalisée, centre sportif ...). Avoir la totalité des services (hébergement, restauration, gymnase) sur un site unique est un avantage considérable. Dans la mesure où cela n'est pas possible, nous demandons de respecter un temps de trajet inférieur à 20min entre les différents sites. Concernant la restauration, les repas du midi peuvent se dérouler sur le lieu d'entraînement (repas froid ou chaud selon les températures). Les régimes particuliers seront communiqués à l'organisateur au moment de la sélection.

3. Matériel médical

La location du matériel médical (lits médicalisés, lève-personnes, ...) sera prise en charge par les prescriptions médicales des membres de la délégation en situation de handicap.

Les besoins seront communiqués à l'organisateur au moment de la sélection afin qu'il puisse s'organiser avec l'organisme de location.

4. Transports

La prise en charge de la délégation s'effectue à l'arrivée et au départ du lieu de stage. Cependant, pour répondre aux besoins des membres se déplaçant en train, prévoir un véhicule adapté PMR avec une rampe pour les transferts gare/hébergement et hébergement/lieu d'entraînement est nécessaire.

5. Lieu & matériel spécifique à l'entraînement

Le lieu d'entraînement doit comporter un gymnase de 44x23 mètres avec un tracé de terrain de basket-ball. La Commission prévoit la mise à disposition du matériel spécifique à l'entraînement (buts, ballons, ...). Un espace de stockage sécurisé du matériel est nécessaire. De même, une salle vidéo ou du matériel de visionnage (rétroprojecteur, toile de visionnage, écran, ...) est demandé. Avoir à disposition une table de kinésithérapie est un plus appréciable pour favoriser la récupération des joueurs.

La Commission n'est pas fermée à la discussion afin d'envisager ensemble à des solutions sur d'éventuels problèmes que vous pourriez rencontrer pour respecter ce cahier des charges. Pour répondre à vos questions, vous pouvez contacter l'adresse suivante :

[aurelienvandenbergue59@gmail.com](mailto:aurelienvandenbergue59@gmail.com) .

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Nom de l'organisme :

Nom du représentant du projet :

Contact de l'organisme :

Veillez cocher la période que vous envisagez (choix multiple possible) :

Période 1     Période 2     Période 3

Veillez décrire en quelques lignes les objectifs et les motivations de ce projet :



Partenaire officiel



Partenaire officiel  
de la Fédération  
et des équipes  
de France

Quelle(s) action(s) souhaitez-vous mettre en place autour de la venue de l'Equipe de France de Foot-Fauteuil ?

Veillez nous présenter votre budget prévisionnel de votre projet :



Partenaire officiel

Quels sont les points du cahier des charges de l'Equipe de France pouvant être contraignant pour vous ?



Partenaire officiel  
de la Fédération  
et des équipes  
de France